V

CERTIFICAT DE MESSIEVRS DV Seminaire de ſaint Sulpice, Seigneurs de l'Iſle de Montreal en la nouvelle France, & des Officiers & Habitans dudit Montreal, de l'vtilité de l'eſtabliſſement des Filles de la Congregation pour l'inſtruction des jeunes Filles, tant Françoiſes que Sauvageſſes.

NOUS ſous-ſignez certifions à tous qu'il appartiendra que la ſœur Marguerite Bourgeois Superieure des filles de la Congregation de la Sainte Vierge, eſtablies au Montreal en la nouuelle France, conjointement auec ſes ſœurs, fait vn ſi grand bien, non ſeulement dans cette Iſle; Mais dans les coſtes de ce Pays, où elles tiennent les petites Ecolles des petites filles & des Penſionnaires, auſquelles elles montrent à lire, eſcrire, à coudre & la Doctrine Chreſtienne qu'il ſeroit à ſouhaitter pour les avantages de ce Païs, que toutes les pauvres filles qui auroient beſoin de leurs bonnes inſtructions pûſſent demeurer vne année en penſion dans leur Congregation, que par ce moyen, il ſeroit facile d'en faire de bonnes meres de famille, ce qui empeſcheroit auſſi la feneantiſe & le libertinage; que ce ſeroit encore vn bien plus conſiderable, ſi elles pouvoient retirer chez elles les petites filles Sauvages, les élever à la Foy, nourrir, & inſtruire, comme les petites filles Françoiſes; mais que pour cét effet il ſeroit bien neceſſaire de faire de grandes aumônes; leſdites Filles de la Congregation eſtant pauvres & gagnant leur vie de leurs mains, ſans eſtre nullement à charge des Habitans de Montreal, ains au cõtraire fort vtiles: enſeignent *gratis*, à lire, écrire & coudre à leurs enfans; & que ſi les perſonnes charitables de Paris ont des aumônes à faire pour le Canada, elles ſeront tres-vtilement employées à ce ſaint œuvre: En foy dequoy Nous avons ſigné au Montreal le preſent Certificat le treiziéme iour d'Octobre mil ſix cens ſoi-

filles congreganistes de Montreal

xante & seize, pour leur servir & valoir en temps & lieu, ainsi signé, LE FEBVRE, Superieur du Seminaire de Montreal, l'Abbé d'Urfé Prestre, G. Perrot Curé, G. Soüart ancien Curé, Michel Barthelemy Prestre, Ranvyer, Jean Fremont Prestre, Remy Prestre du Seminaire de Montreal, le Guenet Prestre, Dallebouſt Bailly, Jean Gervaise Suoſtitut, de Haumeny, Baſſet Greffier & Notaire, Granduaux, A. Forgier, Bailly, Dugué, Guillory, Claude Raimbauld, J. P. Gadois, de Beleſtre, Pierre Pirou, J. le Moyne, R. Urbain, Boüart, Jacques Vigory, Feziers, Martinet Marguillier, Marguerite Bourgeois, tant pour moy que pour ma sœur Marie Raisin & autres de noſtre Congregation qui ſont à Champlan & ailleurs, pour de nouveaux eſtabliſſemens par obedianse de Monſeigneur & de noſtre conſentement, Eliſabeth de la Bertache, Jeanne Groiſard, Marie Bouchard, Anne Hiou, Geneviefve du Roloy, Catherine Primoe Gauchet, Madeleine Conſtantin, Perrette Laurant, Jeanne le Bée, Jeanne le Moyne, Marie Marthe, Geofroy Agathe de S. Pere, Marguerite Thereze.

D
6t.